THE ISLAND REGULATORY AND APPEALS COMMISSION
Prince Edward Island
Île-du-Prince-Édouard
CANADA

AVIS

L'avis suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.

— PRIX DU PÉTROLE —

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 24 avril 2020 – La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants. Ils seront en vigueur à compter de 0 h 1 le vendredi 24 avril 2020 :

- Le prix de l'essence diminuera de 1 cent le litre.
- Le prix du mazout de chauffage diminuera de 4 cents le litre.
- Le prix du diesel diminuera de 4,0 cents le litre.
- Le prix du propane augmentera de 2 cents le litre pour Irving Energy Distribution and Marketing, de 3,6 cents le litre pour Kenmac Energy Inc. et Noonan Petroleum, de 2,5 cents le litre pour Superior Propane et de 2,8 cents le litre pour Island Petroleum.

Le prix de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 73 et 74,2 cents le litre et le prix du diesel, entre 85,9 et 87,1 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera 58,8 cents le litre.

Le prix maximal du propane se situera entre 71,2 et 73,1 cents le litre.

Pour connaître le prix actuel des produits pétroliers, visitez le site irac.pe.ca.

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 1er mai 2020.

—30—